



Technicienne ou technicien en informatique, classe principale

Service informatique

Statut : Personne salariée occasionnelle à temps complet sur projet spécifique

No de concours : 2122-ST-014

No de poste : 505-402-01-CP

Supérieure immédiate : Lila Ouchia

Fonctions

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assumer les tâches d'administrateur de réseaux du collège, à accomplir des travaux techniques spécialisés ou à élaborer tout genre de programmes destinés au traitement de données par ordinateur à partir de systèmes dont elle-même ou l'analyste ont établi les spécifications.

Attributions caractéristiques

Administrer, entretenir et assurer le bon fonctionnement de l'infrastructure informatique physique et logicielle du collège :

- Faire la planification et la conception de l'architecture des infrastructures du collège dans un secteur déterminé;
- Faire l'installation et la configuration des équipements d'infrastructure du Collège;
- Entretenir, réparer et modifier au besoin les équipements d'infrastructures du Collège;
- Détecter les problèmes de performance des infrastructures et faire les recommandations nécessaires pour améliorer leur fonctionnement;
- Mettre en place des serveurs physiques ou virtuels dans l'infrastructure;
- Faire la gestion des codes utilisateurs et des droits d'accès;
- Assurer la liaison avec les fournisseurs au besoin;
- Collaborer à l'analyse des besoins pour l'achat d'équipement et de logiciels et faire des recommandations; au besoin, contribuer à l'élaboration des appels d'offres;
- S'assurer de l'application des politiques d'utilisation des appareils et de la gestion du réseau;
- Assister et supporter les autres techniciens en informatique au besoin;
- Créer des scripts et des outils de gestion d'équipements réseau, de serveurs et d'ordinateurs;
- Rédiger la documentation technique et la maintenir à jour;
- Gérer des projets techniques.

Répondre aux requêtes des usagers en matière d'informatique:

- Effectuer les différentes opérations afin de répondre aux requêtes de service des usagers du réseau informatique du collège, notamment :
 - Vérifier les requêtes en attente de réponse et les prendre en charge en fonction de son expertise;
 - Évaluer le besoin ou le problème à résoudre de l'utilisateur;
 - Effectuer les interventions nécessaires pour répondre au besoin ou appliquer les solutions requises au problème.
- S'assurer de la satisfaction de l'utilisateur et faire les suivis requis au besoin.

Accomplir, au besoin, toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises

Scolarité

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique de l'informatique ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Expérience

Détenir quatre (4) années ou plus d'expérience en gestion de réseaux informatiques et d'entretien d'infrastructures d'envergures.

Exigences

- Maîtrise de la langue française parlée et écrite. La personne doit réussir le test;

- Maîtrise des divers équipements et logiciels d'entretien d'infrastructure ainsi que des logiciels, des serveurs et de la gestion d'utilisateurs centralisée. La personne doit réussir le test de connaissances.

Atouts

- Certification Cisco;
- Connaissances en sécurité (coupe-feu);
- Maîtrise des logiciels Word et Excel.

Salaire et horaire

Salaire : 23,12 \$ à 33.61 \$ l'heure;

Horaire : Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00. Au besoin, la personne peut être appelée à offrir du support technique en dehors des heures habituelles de travail;

Période : Dès que possible jusqu'au 30 juin 2022 ou jusqu'à ce que nous mettions fin à cet engagement;

Lieu de travail : 3800, Sherbrooke Est.

Le titulaire peut être appelé à travailler dans les autres sites du Collège.

Les personnes intéressées doivent compléter leur profil de candidature et postuler sur l'affichage numéro 2122-ST-014 avant **16 h 30, le 30 août 2021** à <http://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi>.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue. Veuillez noter qu'en raison du nombre élevé de candidatures reçues, aucune rétroaction n'est fournie aux candidats non retenus à cette étape du processus.